

Secrétariat Général

Saint-Aygulf, le 21 novembre 2011

**Monsieur Georges GINESTA**

Député de la 5<sup>e</sup> Circonscription du Var

Hôtel de Ville, B.P. 80 160

83701 Saint-Raphaël Cedex

Monsieur le Député-Maire,

VIVA tient d'abord à vous exprimer sa solidarité avec les sinistrés des inondations de Saint-Raphaël des 5 et 6 juin 2011 et mesure la charge de travail supplémentaire qui vous incombe.

Dans nos autres communes, la survenue de deux catastrophes en moins de 18 mois n'a rien à voir avec les débordements coutumiers de l'Argens ! Désormais, on ne peut relativiser la menace permanente qui pèse sur la vie et l'économie de la Basse Vallée. Les sinistrés sont anéantis et l'activité et l'emploi sont menacés.

C'est pourquoi je m'autorise à revenir à vous face à des actions d'urgence qui s'imposent :

- Pour se prendre en charge, les riverains de l'Argens s'organisent et sauront assumer les responsabilités qui leur reviennent dans l'entretien des rivières. Mais ils exigeront aussi des autres opérateurs publics ou légalement autorisés le plein exercice de leurs missions : On déplore toujours que, depuis le 16 juin 2010, aucune action d'envergure n'ait été engagée ni même programmée. La mise en œuvre – sans attendre la prochaine catastrophe – d'un plan d'actions financé, avec un échéancier scrupuleusement respecté, est la condition du sursaut devant la colère et la désespérance qui montent.
- Pour activer l'action politique (Etat, Collectivités territoriales et locales), VIVA a réclamé sans succès la création d'une Mission d'Information Parlementaire. Vous l'avez actée et avez porté notre demande. C'est en effet aux députés et sénateurs, par la Représentation Nationale, de porter au Gouvernement les légitimes doléances des usagers. L'ADS15 a déjà déposé plainte en recherche de fautes. Pour laisser libre champ à l'action parlementaire dans la Basse Vallée de l'Argens, VIVA retient tout engagement dans une voie judiciaire, longue, inopérante, mais qui pourrait être un jour l'ultime chemin du désespoir, si l'on ne parvient pas, par de vraies actions rassurantes, à canaliser la colère !

Un jour, Cour des Comptes et Assureurs feront les bilans des sinistres répétés. Ils apprécieront l'avantage qu'auraient eu des investissements lourds, sur crédits publics, pour endiguer le déclin économique annoncé. Les financements décentralisés, abondés à 80% (et pas seulement 40% !) par les fonds de l'Etat et de l'Europe sont mobilisables s'il en existe la volonté politique.

Aussi, le Bureau de VIVA vous demande quelle suite le Groupe parlementaire UMP entend-il donner à votre requête, sachant que l'extension de cette nouvelle catastrophe naturelle à tout le Var et à 12 départements du sud de la France ne permet plus de réfuter son caractère d'événement national, que vous aviez déjà souligné ?

Nous sollicitons un rendez-vous rapproché en vue de bâtir ensemble une stratégie de mobilisation des forces dormantes de notre pays et de la communauté européenne.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député-Maire, à nos sentiments sincères les plus dévoués.

Copie à :

- Madame Josette PONS  
députée du Var et vice-Présidente du CG 83
- Dr Jean-Michel COUVE député du Var



Dr Louis REYMONDON